



URBANISME AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame CAO-SCAECERIAUX Christine demeurant Chemin de Vieusart 168 bte 1 à 1300 Wavre.

Le terrain concerné est situé Chemin de Vieusart, 168 à 1300 Wavre et cadastré division 2, section I n°152S, 152T.

Le projet consiste en la transformation d'une maison unifamiliale en un immeuble comprenant 3 logements (mise en conformité), et présente les caractéristiques suivantes :

- La division de la maison unifamiliale en 3 appartements dont un appartement 2 chambres au rez-de-chaussée et deux appartements 1 chambre aux étages ;
- le gabarit du bâtiment reste inchangé (R+3) ;
- La hauteur du bâtiment reste inchangée : hauteur sous corniche de 3m60 depuis le niveau extérieur du jardin ;
- le volume reste à toiture à pente multiples avec des lucarnes ;
- Un parement en crépis de ton blanc ; une toiture en tuiles terre-cuite de ton brun ; des corniches et descentes d'eau en zinc ; les menuiseries extérieures en pvc et bois ton gris clair ; des seuils et appuis en céramique de ton rouge ; des volets de fenêtre en bois de ton rouge ;
- Une emprise au sol inchangée ;
- Six emplacements de parkings extérieurs en gravier.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial : les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional. Le projet prévoit de modifier une maison unifamiliale en immeuble de rapport dans une zone forestière.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : François-Xavier Van Damme), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service Urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le 28 mai 2024 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service de l'Urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : urbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 24 mai 2024 et clôturée le 07 juin 2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 24/021.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 07 juin 2024 à 11h, au Service Urbanisme.

A Wavre, le 14 mai 2024